COMPRENDRE LA STRUCTURE SCOLAIRE

Comité de parents
(consultatif)

→

Conseil des commissaires
(élus scolaires)

←

Comité Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)
(consultatif)

Direction générale

Écoles primaires	Écoles secondaires	Centres de formation professionnelle	Centres de formation des adultes
• Maternelle • 1ère année • 2e année • 3e année • 4e année • 5e année • 6e année + services spécialisés	• Secondaire 1 • Secondaire 2 • Secondaire 3 • Secondaire 4 • Secondaire 5 + programmes axés sur l'emploi + services spécialisés	Programmes accessibles avec un sec 3 ou 4. Programmes de formation professionnelle menant à un métier dans les domaines suivants : • secrétariat • cuisine • électricité • mécanique • coiffure • construction	Programmes accessibles à partir de 16 ans au 30 juin de l'année scolaire Approche individualisée pour permettre aux étudiants adultes de compléter le programme d'études secondaires.
	Certificats **FPT** **FMS** **CFER**		
	Diplôme **DES**	Diplôme **DEP**	Diplôme **DES**